

PENSER la transition écologique

dans les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche



SYNTHÈSE

des journées d'étude
inter-métiers de l'ESR

IH2EF - Novembre 2023

Plan climat-biodiversité et transition écologique







SOMMAIRE

Édito	4
Ils et Elles témoignent	5
Les temps forts de l'édition 2023	6
Comment se mobilisent l'enseignement supérieur et la recherche pour réussir la transition énergétique	7
Dérèglement climatique : « Des changements à une échelle sans précédent »	8
Numérique, achats, ressources humaines, vie étudiante, la transformation climatique affecte toutes les activités de l'enseignement supérieur et de la recherche. Témoignages	9
Tables apprenantes, world café, la réflexion en petits groupes pour nourrir le débat	11
Nous allons réussir « une transition écologique nécessaire, ambitieuse et systémique »	12
Les points clés pour élaborer son schéma directeur DD&RSE	13
Le label DD&RS	14
Une transition climatique qui nécessite des collaborations transversales, locales et nationales	15
Les équipes organisatrices	17
Remerciements	18



119

participants



39

intervenants



Près de **40**
écoles et universités
de métropole et des DROM



Plus de **15**
fonctions encadrantes
mobilisées



“ Favoriser le partage de connaissances et la dissémination pour maximiser la transformation des pratiques à l'échelle d'une structure ”

Les journées d'étude inter-métiers de l'ESR « Plan climat-biodiversité et transition écologique » à l'IH2EF, en partenariat avec l'Amue, du 22 au 24 novembre 2023 ont réuni une communauté d'environ 140 cadres de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elles leur ont permis de réfléchir ensemble et de s'engager dans la transformation des établissements pour les adapter aux évolutions climatiques et leur permettre d'assumer pleinement leurs responsabilités sociétales et environnementales.

Les participants ont pu rencontrer de nombreux intervenants engagés sur ces questions, localement ou à l'échelle nationale, notamment, Michel Eddi (haut fonctionnaire au développement durable de l'ESR), Benoit Laignel (chargé de mission coordination de la transition écologique pour un développement soutenable de l'ESR), Virginie Laval (présidente de l'université de Poitiers et présidente du conseil formation, insertion professionnelle et vie étudiante de France Universités), Carole Deumié (présidente de la commission transition écologique et sociétale de la CDEFI), Sébastien Chevalier (chef de service de la coordination des stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche), Stéphane Mottet (conseiller scientifique de l'HCERES) et Valérie Le Chenadec (co-présidente du Label DD&RS et directrice de la transition écologique et sociétale, Université Paul-Valéry).

Les temps d'apport et les temps de productions collectives ont permis à chacun d'approfondir et partager ses connaissances mais aussi d'identifier des pistes d'adaptation à appliquer dans son établissement. De nombreux retours d'expérience inspirants portés par des acteurs des établissements déjà avancés dans la mise en œuvre de la transformation ont alimenté les réflexions. Enfin, des temps de co-construction, souvent entre collègues d'un même établissement, ont été consacrés à la définition de plans d'actions opérationnels adaptés aux différents contextes.

Au-delà des aspects très opérationnels, ces journées ont contribué à renforcer les dynamiques collectives en faisant dialoguer des cadres de différents services afin de trouver des pistes communes. Une communauté d'acteurs s'est ainsi engagée dans l'identification et la mise en œuvre de solutions concrètes pour adapter les établissements de l'ESR aux enjeux de la crise climatique et de l'effondrement de la biodiversité.

Les équipes en charge de l'organisation de ces premières journées d'étude vous proposent, à travers la lecture de ce livret, une synthèse de leurs temps forts. Vous pourrez ainsi vous plonger dans l'ambiance des sessions de travail, des ateliers pratiques et des moments de co-construction qui ont rythmé l'événement.

Forts d'un partenariat installé de longue date en matière de formation et de développement professionnel, l'IH2EF et l'Amue ont apporté à ces journées une approche pédagogique favorisant la réflexion stratégique et l'acquisition de compétences pour relever les défis contemporains notamment en termes de transformation durable des pratiques.

Enfin, l'ensemble des acteurs, la Dgesip, France Universités, la CDEDI, l'A-DGS, l'IH2EF, et l'Amue vous invite à participer à la deuxième édition des journées d'étude inter-métiers de l'ESR « Développement soutenable et transformation de l'ESR : comment mettre en œuvre une politique globale ? ». Elles se tiendront, à l'IH2EF, du 25 au 27 septembre 2024. Ce sera l'occasion de contribuer à la construction d'un avenir plus durable pour l'ESR, avec d'autres acteurs engagés et passionnés, pour favoriser l'émergence de cadres en mesure de guider leurs établissements vers un avenir plus responsable et résilient.

Charles Torossian, directeur de l'IH2EF

Simon Larger, directeur de l'AMUE

“ Ils et Elles témoignent

Missionnés par leurs établissements respectifs, spécialistes de la transition climatique et du développement durable, ils sont venus à Poitiers pour échanger, recueillir des retours d'expérience et des conseils avec pour objectif d'élaborer le schéma directeur « développement durable – responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE) » d'ici fin 2024.



« Il était urgent de mutualiser ces questions »

Mathilde Gralepois, maître de conférences à l'université de Tours, vice-présidente à la transition écologique.

« L'aspect inter-métiers me semblait extrêmement important pour faire atterrir les enjeux de la transition écologique et sociale dans l'ensemble des missions de l'ESR. La mise en œuvre du schéma directeur DD&RSE soulève de multiples questions sur les périmètres, les objectifs à atteindre et les moyens pour y parvenir dans un contexte de tension financière au sein des universités françaises. Ces journées de Poitiers ont eu le mérite de faire se rencontrer les membres des gouvernances politiques et des services administratifs de différentes universités. D'un point de vue personnel, j'attendais de voir où en étaient ces dernières quant à la réalisation du SD DD&RSE (stratégie politique, transversalité...). Autant de questions posées au sein de nos établissements qu'il était urgent de mutualiser. Ce moment dynamique et collectif nous a permis de partager nos attentes pour faire de la transition écologique et sociale (TES) une mission transversale de l'ESR. Les sessions de travail collectif se sont révélées particulièrement précieuses. »



« Les retours d'expérience nous ont éclairé sur les trajectoires possibles »

Franck Blanc, directeur Développement durable des sites de l'université Côte d'Azur.

« Nous sommes venus à Poitiers, avec un de mes collègues, pour nous imprégner de la dynamique de la préparation du schéma directeur DD&RSE que nous devons élaborer d'ici fin 2024. Nous avons cherché à conforter les actions et la stratégie développées par notre université avec celles présentées lors des journées d'études par les différents acteurs. Nous avons été séduits par le déroulement de ces trois journées. Nous ne nous attendions pas à une telle multiplication d'ateliers et de formats innovants encourageant le mode participatif et la co-construction d'idées. Par ailleurs, les temps d'interaction ont été suffisamment nombreux pour croiser les regards et les expériences au-delà même des ateliers. Les retours d'expérience et la présence du haut fonctionnaire pour l'ESR pour la transition écologique nous ont éclairé sur les trajectoires possibles et l'esprit dans lequel il nous fallait s'inscrire. Nous avons été satisfaits d'observer que notre compréhension de l'articulation entre l'autodiagnostic comme étape préalable et l'utilisation du référentiel DD&RSE était la bonne. »



« Ces journées m'ont incité à créer d'autres types de synergie »

Caroline Berder, responsable management qualité et développement durable, de l'école nationale vétérinaire agroalimentaire et de l'alimentation de Nantes-Atlantique.

« À l'instar de nos collègues présents lors de ces journées de Poitiers, nous avons injonction de réaliser, d'ici fin 2024, le schéma directeur DD&RSE. Or, dans l'ESR, au nom de la forte autonomie des établissements, nous nous trouvons relativement isolés pour réfléchir à ce type de problématique cruciale et transversale. Nous manquons clairement d'interactions. À Poitiers, j'ai été surprise, non par la qualité des intervenants et des participants à laquelle je m'attendais, mais par la diversité des profils et des métiers représentés. À titre personnel, j'ai eu l'opportunité de rencontrer un chargé de mission au ministère de l'Agriculture, qui est notre tutelle. Nous avons beaucoup échangé sur les enjeux de la transition climatique. Cette personne sera sans doute un interlocuteur intéressant pour mon établissement. Ces journées m'ont également permis de développer mon réseau et m'ont incité à créer d'autres types de synergie. Je vais maintenant réaliser un compte-rendu de ces journées d'étude à ma hiérarchie. »



« La dynamique collective s'est révélée très inspirante et vivifiante »

François Trémège, directeur de la mission qualité, santé, sécurité et environnement, référent développement durable de l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement), Marseille.

« Je me suis rendu aux journées d'étude de Poitiers afin de recevoir le plus grand nombre possible de retours d'expériences et d'idées pour mettre en place, dans les meilleures conditions et avec le plus de pertinence possible, le schéma directeur DD&RSE de l'IRD d'ici fin 2024. Certains de mes interlocuteurs sur place sont déjà bien engagés dans le processus. Ils m'ont fait part de leurs conseils et des pièges à éviter. La dynamique collective, impulsée à travers l'alternance de formats courts et longs (plénière, ateliers en petits groupes), s'est révélée très inspirante et vivifiante. Même si l'ampleur des mesures à accomplir pour réaliser la transition écologique semble parfois insurmontable, tant sur un plan personnel que collectif, j'ai retrouvé du baume au cœur et de l'énergie au contact de mes homologues, eux aussi concernés et volontaires. »

Les temps forts de l'édition 2023

S'approprier les enjeux de la transition climatique, intégrer un collectif de réflexion, mutualiser afin de favoriser la dissémination des (bonnes) pratiques, c'était l'objectif visé par les journées inter-métiers 2023. Pour y parvenir, le programme avait été pensé en conséquence. Revivez-le !



JOURNÉE 1

Mercredi 22 novembre

Après un chaleureux accueil des participants par Charles Torossian, directeur de l'IH2EF, en début d'après-midi, un débat vivifiant s'est ouvert autour des « Enjeux et mobilisation pour l'ESR », afin de cadrer les problématiques à aborder durant ces trois jours. Le professeur Benoit Laignel a ensuite dressé un constat lucide mais préoccupant de la transformation climatique. Enfin, un dispositif en petits groupes de « Tables apprenantes » a permis aux participants de livrer ressentis, découvertes et questionnements émergents.



JOURNÉE 2

Jeudi 23 novembre

Pour la deuxième phase de ces journées d'étude, les thématiques du numérique, des achats, des ressources humaines et de la vie de campus ont été abordées en début de matinée, avant qu'un nouvel atelier en petits groupes baptisé « world café » génère de la discussion et une projection dans le campus 2050. L'après-midi, Michel Eddi, haut fonctionnaire au développement durable de l'ESR a exprimé les fameux attendus du schéma directeur DD&RSE, ce document stratégique devant être finalisé fin 2024.



JOURNÉE 3

Vendredi 24 novembre

Après la tenue d'ateliers de co-construction inter-métiers et inter-établissements, préalables à l'élaboration du schéma directeur (perspectives d'action, pistes de mobilisation), Valérie Le Chenadec (Université Paul-Valéry Montpellier 3) et Stéphane Mottet (conseiller scientifique Hcéres) ont délivré conseils et mises en garde pour bien s'auto-évaluer avant d'élaborer le schéma directeur. À l'issue de ces trois journées intenses et productives, les co-organisateurs de l'évènement Charles Torossian et Simon Larger, directeur général de l'Amue, ont conclu les débats.

Comment se mobilisent l'enseignement supérieur et la recherche pour réussir la transition énergétique

La loi climat et résilience de 2021 a accéléré la nécessaire transition écologique et climatique de l'ensemble des établissements autour du très structurant schéma directeur « Développement Durable - Responsabilité Sociétale et Environnementale ». Bilan et perspectives.

La loi climat et résilience du 22 août 2021, qui traduit une partie des 146 propositions de la convention citoyenne pour le climat (CCC), a pour objectif de réduire massivement, au niveau national, les émissions de gaz à effet de serre (GES). Le texte s'articule autour de cinq thématiques : consommer, produire et travailler, se déplacer, se loger, se nourrir.

« Ce plan climat se décline dans de nombreuses politiques publiques et engage, à ce titre, l'enseignement supérieur et la recherche au niveau des établissements et des territoires. Il est indispensable de poursuivre la sensibilisation à ces sujets des étudiants et des enseignants et d'inventer une méthode commune au niveau de l'enseignement supérieur et de la recherche », explique Sébastien Chevalier, chef de service de la coordination des stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche (DGESIP, DGRI).

Présidente de l'université de Poitiers mais également présidente du conseil formation, insertion professionnelle et vie étudiante de France Universités (qui rassemble les dirigeants de plus de 120 établissements d'enseignement supérieur), Virginie Laval rappelle que son association a pris à bras-le-corps ces questions depuis de nombreuses années.



Carole Deumié et Virginie Laval

« Dès 2010, nous avons mis en place une commission transition écologique. En 2015, nous avons lancé le label développement durable et responsabilité sociale (DD&RS) qui a représenté un véritable levier d'attractivité pour mobiliser la communauté universitaire et associer les acteurs du territoire autour des enjeux et projets de transition écologique et sociétale. Depuis 2021, nous organisons de nombreux colloques

sur ces questions, à l'image des écocampus que nous avons déployés cette année sur l'ensemble du territoire », détaille-t-elle.

À la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI), là aussi, les instances dirigeantes n'ont pas attendu l'adoption du plan climat pour se mobiliser sur les questions de transition écologique. *« Les écoles d'ingénieurs sont, par nature, à la pointe de l'innovation industrielle et écologique. Nos formations ont été adaptées pour répondre à cet impératif climatique. Je rappelle que les fresques climat ont été inventées au sein des écoles d'ingénieurs. Par ailleurs, nous accompagnons les établissements dans l'élaboration de plans de décarbonation. En 2023, nous avons créé une commission transition écologique et sociétale que j'ai l'honneur de présider »,* expose Carole Deumié, directrice de Centrale Marseille.

Quoiqu'il en soit, l'enjeu consiste, pour l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, à élaborer leur schéma directeur DD&RSE qui doit servir d'aiguillon dans la stratégie écologique des établissements. *« Le déploiement de ce schéma doit s'inscrire dans la durée et son pilotage doit s'opérer au plus haut niveau des cadres de gouvernance des établissements. Il a vocation à embrasser la totalité des activités et à mobiliser tous les acteurs d'un établissement. Son élaboration repose sur l'autonomie stratégique des établissements et un accompagnement ministériel »,* rappelle Sébastien Chevalier. *« Certains de nos établissements sont en avance sur d'autres, par exemple, dans la rénovation énergétique des bâtiments. Toutes les universités sont désormais dotées de vice-présidents ou présidentes développement durable pour piloter ces projets »,* précise Virginie Laval.

À la CDEFI, 10 % des écoles d'ingénieurs ont déjà enclenché le processus d'élaboration du SD DD&RSE et de nombreux autres établissements se sont engagés dans des démarches de labélisation.

« Au sein de la commission transition écologique, nous avons identifié des sujets prioritaires, comme l'évolution des métiers et des pratiques, les mobilités étudiantes, la transformation des cursus de formation, la contribution des écoles pour le développement d'une industrie verte. Nous n'en sommes encore qu'au début du process », conclut Carole Deumié.

“ Dérèglement climatique : « Des changements à une échelle sans précédent »

Que doit-on savoir sur le dérèglement climatique et comment agir ?

Le b.a.-ba par Benoît Laignel, professeur des universités en géosciences et environnement à l'université de Rouen Normandie, chargé de mission coordination de la transition écologique pour un développement soutenable de l'ESR. À ce titre, il participe aux travaux du Giec.

Quels sont les grands indicateurs du dérèglement climatique à connaître ?

« Il nous reste très peu de temps pour agir. Pour atteindre l'objectif d'augmentation de la température mondiale de 1,5 degré, les émissions de GES devront cesser d'augmenter au plus tard en 2025. Elles devront être réduites de moitié d'ici 2030 et atteindre le net zéro en 2050.

À l'échelle internationale, nationale, régionale, locale et au niveau du citoyen, il nous faut atténuer les effets de ce dérèglement climatique – et son impact sur la biodiversité – en baissant massivement les émissions de GES.

Et il faut s'adapter. Limiter le réchauffement planétaire à 1,5 ou 2 degrés requiert des changements à une échelle sans précédent. Il faudrait que chaque être humain consomme au maximum 2 tonnes équivalent CO₂ par an dans le cas du scénario à 2 degrés. En 2021, l'empreinte carbone de la France était égale à 8,9 tonnes équivalent CO₂ par individu et par an. Le défi est immense. »

Quelles sont les mesures à mettre en place pour baisser les émissions ?

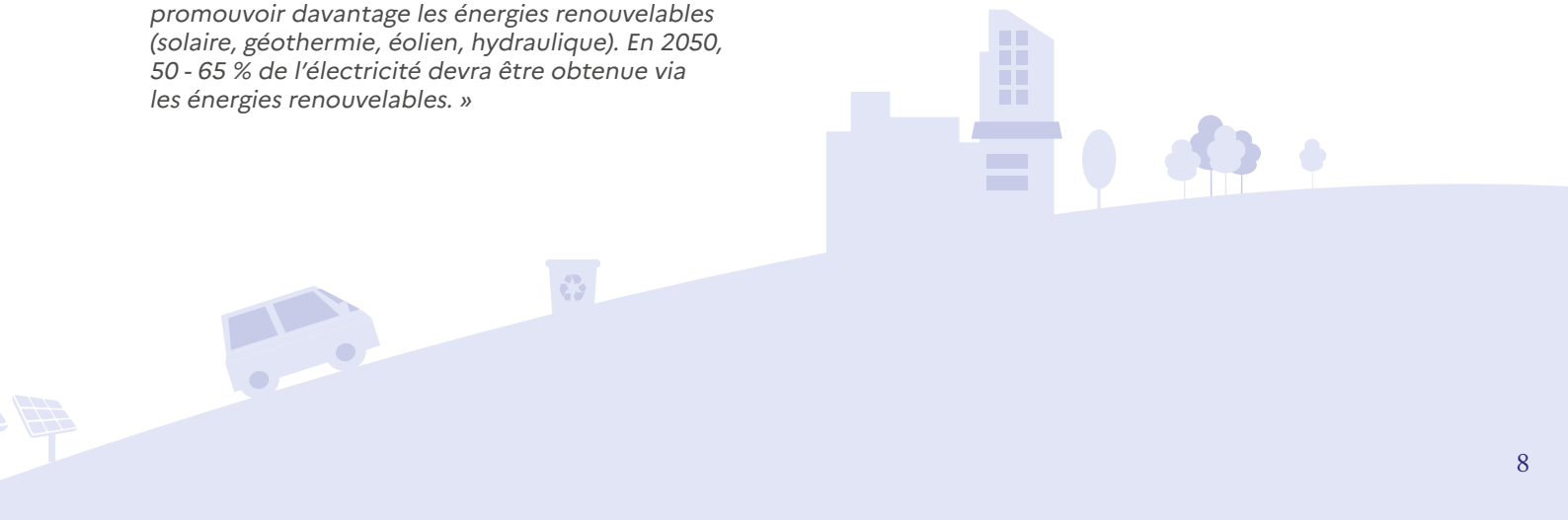
« Il existe un bon nombre de mesures à notre portée et qui concernent tous les secteurs d'activité (transport, agriculture, bâtiments, industrie, énergies...). Il faut multiplier par cinq d'ici 2050 les investissements dans les options bas carbone et l'efficacité énergétique. Il faut aussi promouvoir davantage les énergies renouvelables (solaire, géothermie, éolien, hydraulique). En 2050, 50 - 65 % de l'électricité devra être obtenue via les énergies renouvelables. »



Benoît Laignel

Quelles autres solutions peut-on mettre en place ?

« La liste est longue. Dans le BTP, par exemple, il faut construire et rénover les bâtiments en s'appuyant sur le recyclage des matériaux et en utilisant des matériaux innovants et performants sur un plan énergétique. Au niveau des mobilités, il est impératif de décarboner l'ensemble des modes de transport, diversifier les énergies (électrique, hydrogène) et procéder à des reports modaux massifs de la voiture vers des modes moins carbonés (transports en commun, vélos, deux roues électriques, microvoitures, trains...) accessibles au plus grand nombre avec des tarifs raisonnables. »





4 témoignages métiers : Stuart McLellan, Émilie Réau, Lionel Vinour et Cristina Morosan

Numérique, achats, ressources humaines, vie de campus, la transformation climatique affecte toutes les activités de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Témoignages.



NUMÉRIQUE

« Nous élaborerons des schémas directeurs numériques responsables »

Stuart McLellan, représentant de l'A-DSI (Assemblée des DSI de l'enseignement supérieur et de la recherche) et DSI, La Rochelle Université.

« Avec mes collègues DSI, nous partageons trois grandes ambitions. D'une part, intégrer pleinement les impacts environnementaux du numérique. D'autre part, prendre en compte la responsabilité sociale et sociétale de cette activité. Enfin, assurer une transition numérique structurée et consciente. Pour y parvenir, il nous faut construire une gouvernance structurelle et favoriser une recherche et une innovation collective afin de créer un numérique responsable. Nous devons également communiquer, sensibiliser et former, mais également mesurer, évaluer, améliorer.

Nous sommes également en train d'élaborer des schémas directeurs numériques responsables. Nous ne cessons, au jour le jour, de faire preuve de sobriété numérique dans l'ensemble des actions que nous menons. Nous appliquons la méthode des 5 R : Refuser,

Réduire, Réutiliser, Recycler et Rendre à la terre.

Ces actions ne peuvent être efficaces que si nous formalisons une politique d'achats durable et centralisée et une politique de gestion de parc raisonnée.

Autre impératif : optimiser les choix et les performances des outils numériques afin de limiter leurs impacts et leur consommation. Il nous faut également faire émerger de nouveaux comportements et de nouvelles valeurs grâce à la sensibilisation et à la formation des personnels, des professeurs et des étudiants. Citons comme exemple l'extension de la garantie des matériels de cinq à sept ans et la dématérialisation des processus. Enfin, nous avons entrepris de réduire nos déplacements professionnels afin de diminuer notre impact carbone. Ces déplacements représentent 15 % des émissions de gaz à effet de serre de l'université. »



ACHAT

« Le SPASER nous permet de fédérer les acteurs en interne »

Cristina Morosan, directrice des achats, Sorbonne Université.

« Depuis 2006, l'acheteur doit prendre en compte les préoccupations de développement durable dès la définition du besoin en regard de la loi relative à l'économie sociale et solidaire (2014), de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (2015), de la loi climat

et résilience (2021) et du plan national des achats durables (2022-2025) piloté par le commissariat général au développement durable.

L'élaboration d'un SPASER (schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement

responsables) est obligatoire pour certains établissements publics soumis au CCP (code de la commande publique).

Nous avons adopté un SPASER à Sorbonne Université. Il s'agit d'un outil utile et structurant. Il nous a permis notamment de réaliser un état des lieux exhaustif de nos pratiques et nous a fait prendre conscience de l'importance du levier DD dans les achats.

Le SPASER nous a offert l'occasion de revisiter notre organisation et de créer une culture commune de l'achat responsable. Il a fait évoluer nos pratiques achats (sourcing, approche fonctionnelle, programmation)

et a traduit en objectifs à atteindre les ambitions d'amélioration de nos pratiques. L'outil nous a également permis de travailler en transversalité et de partager des bonnes pratiques. Perçu comme une contrainte au premier abord, le SPASER s'avère une opportunité.

D'autant qu'une totale liberté nous est laissée dans la détermination de la périodicité, de la durée et des modalités de mise en œuvre de ce schéma. En devenant une feuille de route avec des objectifs clairs et simples, le SPASER nous permet de fédérer les acteurs en interne, tout en donnant de la visibilité en externe. »



RESSOURCES HUMAINES

« La transition écologique est au cœur du contrat quinquennal 22-27 de l'université de Rennes »

Émilie Réau, directrice générale adjointe des services chargée de la TEDS, université de Rennes.

« Face à l'enjeu de transition écologique et sociale, l'université engage sa responsabilité. Elle intègre cet enjeu immédiat au cœur de sa mission d'enseignement supérieur et de recherche. Elle prépare des transformations profondes de ses modes de fonctionnement et d'action selon les 4 grands principes du service public - égalité, équité, adaptabilité, continuité.

Le management est au cœur de cette transformation. L'Université a ainsi co-construit une charte du management avec les directions (composantes de formation, services et unités de recherche) qui a pour objectif de fournir un cadre interne qui décline une ligne managériale cohérente avec la mise en œuvre du projet d'établissement 2022/2027 et les objectifs de développement durable (ODD) afférents.

Mais comment la mettre en œuvre, la faire vivre, la faire évoluer par tous et toutes ?

L'Établissement lance en 2024 la Convention de l'Université en Transition, un parcours de transformation (formation-action) destiné à la gouvernance, aux directions (recherche, formation, administration) et à des représentants des acteurs de l'université (étudiants, personnels, parties prenantes externes).

L'objectif de cette convention est de construire ensemble l'Université de Rennes 2030, au service de l'enjeu commun d'habitabilité d'un monde durable, juste, sûr et désirable. Un parcours de 9 mois qui doit permettre de prendre le temps de la réflexion et de la coopération pour faire évoluer l'ensemble des missions et activités de l'université, l'offre de formation, la recherche et l'innovation, la gouvernance, le management, pour faire face aux enjeux de la transition écologique et sociale. »



VIE DE CAMPUS

« La réussite du projet de transformation sera collective ou ne sera pas »

Lionel Vinour, directeur général adjoint vie de campus et transition écologique, université de Poitiers.

« Pour réussir la transition climatique, il faut parler de transformation plutôt que de transition car dans la transformation, on sait où l'on va. Les ingrédients de la réussite pour réussir ce défi ? Un portage politique fort et une inclusion de ses objectifs au sein du projet d'administration, mais aussi dans les fiches de postes des cadres et des cadres dirigeants de l'université. Au sein de nos établissements, il est nécessaire de travailler tous ensemble et non en silo ou de manière concurrentielle pour capter tel ou tel budget. La réussite du projet de transformation sera collective ou ne sera pas. Même si la réussite académique est importante pour les étudiants

et pour les parents, elle ne saurait être l'alpha et l'oméga d'un projet de vie. Le confinement généré par la crise sanitaire nous a montré à quel point il était nécessaire de lutter contre les précarités sociales, numériques, alimentaires mais aussi culturelles que subissent un certain nombre d'étudiants. Il faut sans cesse améliorer le cadre de vie (l'immobilier est un levier important) en prenant en compte le temps étudiant. Par exemple, nous avons instauré une pause méridienne de 1 h 30 pour les étudiants. Cela contribue à la réussite plurielle et à l'attractivité de l'université de Poitiers. »

Tables apprenantes, world café, la réflexion en petits groupes pour nourrir le débat

Parallèlement aux tables rondes et aux plénières, les participants de l'édition 2023 ont été invités à se projeter et à livrer leurs ressentis face à la transition climatique.



Tables apprenantes

Il est 17 heures ce mercredi 22 novembre, première des trois journées consacrées au « Plan climat-biodiversité et transition écologique ». À la suite de l'exposé brillant et édifiant du professeur Benoit Laignel consacré au changement climatique (prise de

conscience et appropriation des enjeux), les participants sont invités à se répartir en petits groupes de 12 personnes dans une logique « inter-métiers » et « inter-établissements ». Objectif : partager ressentis, découvertes et questionnements émergents, pendant 45 minutes, dans le cadre d'un module pédagogique baptisé « Tables apprenantes ».

Il s'agit de partager en parallèle des « histoires inspirantes » et rendre ainsi « actif » et « apprenant » un groupe dans un temps court. Chacun est invité à formuler une question au conférencier Benoit Laignel, que l'on retrouvera, une heure plus tard, dans l'amphi.

L'animateur interroge : « Que vous inspire cette problématique ? Dans quelle mesure se trouve-t-elle en résonance avec votre expérience personnelle ? Qu'est-ce qui vous touche ou vous frappe ? ».

À l'issue de ces tables apprenantes, on retient la pertinence des questions posées au conférencier. Des exemples ?

« Sans moyens opérationnels, comment les schémas directeurs que nous devons diriger pourront-ils être performants ? », « Quelle articulation entre votre présentation et les enjeux sociétaux : équilibre Nord-Sud, impact sur les populations dites minoritaires ? », « Au-delà de la sensibilisation aux changements climatiques, comment contribuer à la diminution de l'empreinte carbone dans une société où la parole scientifique n'est pas toujours considérée par le politique ? », « Face à l'urgence d'un changement des comportements, faut-il plutôt privilégier la coercition ou l'accompagnement au changement ? »

Autant de questions vastes et aiguës auxquelles Benoit Laignel s'efforce de répondre durant le court temps qui lui est imparti, dans l'amphithéâtre.



Questions du public

Un campus en 2050

Nous sommes le deuxième jour, en fin de matinée. À la suite d'exposés précis sur les secteurs impactés par la révolution écologique (numérique, achats, RH, vie de campus), les participants sont invités à intégrer des world café, des mini-groupes de 12 participants, dans lesquels ces derniers sont invités à se projeter dans l'univers de leur campus... en 2050.

« Il faut pratiquer une écoute active, curieuse et bienveillante et parler en disant "je" », pointe l'animatrice qui invite les participants à se disposer en binômes afin que chacun exprime son ressenti. Puis, chacun des duos livre une expression devant l'ensemble du groupe.

« On est parfois pris par un sentiment de colère lorsqu'on envisage les dérèglements climatiques. La trajectoire prise par les politiques n'est pas la bonne. Nous sommes impuissants », exprime François Tremège, directeur de la mission qualité, santé et environnement et référent développement durable de l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) basé à Montpellier.

C'est déjà demain !



World café

“ Nous allons réussir « une transition écologique nécessaire, ambitieuse et systémique »

Comment l'État s'organise-t-il pour mener le chantier de la transition écologique et quels rôles et spécificités pour l'enseignement supérieur et la recherche ? Les réponses de Michel Eddi, haut fonctionnaire au développement durable pour l'enseignement supérieur et pour la recherche.



Michel Eddi

« La transition écologique est une transformation à la fois profonde et systémique. Ces trois journées d'étude inter-métiers de l'ESR, organisées à Poitiers en novembre 2023, se sont révélées particulièrement pertinentes pour s'approprier les enjeux, mais aussi pour mobiliser et déployer des plans d'actions. L'alternance de débats en plénière et de réflexions en petits groupes a permis de nourrir ce débat vital. Il ne fait pas de doute que la transition écologique doit être planifiée afin d'organiser et de conduire collectivement les transitions à l'échelle du pays.

À cet égard, la création du secrétariat général à la planification écologique (SGPE) auprès de la Première ministre, positionnement inédit dans un pays européen, est un axe fort et profondément structurant.

Un changement d'échelle, porté par une vision systémique, est nécessaire, afin de bâtir les bons compromis pour parvenir à changer de manière réaliste et efficace l'ensemble de notre système de production. Il nous faut bâtir un scénario crédible de la transition en identifiant les priorités pertinentes, dans le cadre d'un calendrier réaliste.



Eric Hitti et Michel Eddi

En 2023, l'agenda politique a été chargé avec quatre cadres stratégiques thématiques qui ont dû être actualisés afin de s'aligner sur le Green deal, la COP 27 et la COP 15 :

- la stratégie nationale pour la biodiversité 2030 (SNB), qui concerne les années 2022 et 2030 et qui succède à deux premières stratégies (2004-2010 ; 2011-2020) ;
- la stratégie nationale bas carbone (SNBC), une feuille de route pour la France publiée en novembre 2015 ;
- le plan national sur l'adaptation au changement climatique (PNACC) ;
- la programmation pluriannuelle sur l'énergie (PPE), précieux document stratégique de pilotage de la transition énergétique dans l'Hexagone.

Du fait de ses missions, l'ESR représente un levier essentiel pour aider à relever les défis de la transition écologique, en caractérisant scientifiquement les problèmes, en proposant des scénarios de transformation et en aidant à construire des solutions pour relever les défis de la transition.

Il nous faut sans cesse aider à bâtir des consensus sur les problèmes posés à partir de la science, tout en produisant des connaissances et des innovations pour construire des solutions, mais aussi prévenir l'avenir et entretenir un lien privilégié avec la jeunesse et former les indispensables compétences pour l'économie verte. »



Les points clés pour élaborer son schéma directeur DD&RSE

En juin 2023, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a défini les bases et les contours du SD DD&RSE que les établissements et les organismes d'enseignement supérieur devront avoir élaboré d'ici fin 2024. Explications.

Le SD DD&RSE est un document stratégique transversal et pluriannuel dont le déploiement doit s'inscrire dans la durée et dont le pilotage doit s'opérer au plus haut niveau des cadres de gouvernance des établissements. Il a vocation à embrasser la totalité des activités et à mobiliser l'ensemble de ces cadres. *« Le SD DD&RSE doit permettre de mettre en œuvre une stratégie qui trace une trajectoire progressive de transformation pour réduire notamment les empreintes carbone, énergétique et environnementale. Il doit apporter la contribution des opérateurs de l'ESR à la démarche de la planification écologique au service de la Nation et en respect des engagements internationaux. Ce schéma, qui doit avoir été écrit d'ici fin 2024, doit conduire le MESR et ses opérateurs à imaginer les changements du contenu, des modes opératoires et des pratiques professionnelles de tous les métiers de la recherche et de la formation »*, résume Michel Eddi, haut fonctionnaire au développement durable du MESR.

De manière générale, les actions préconisées dans le schéma DD&RSE s'inscrivent dans les cinq axes du référentiel DD&RSE : stratégie et gouvernance, enseignement et formation, recherche et innovation, réduction de l'impact environnemental, politique sociale et qualité de vie au travail. Selon ses promoteurs, le pilotage du schéma directeur implique de renforcer la qualité du dialogue avec le MESR.

Son déploiement s'appuie sur plusieurs mesures d'accompagnement : mise en place d'un cadre de suivi de l'exécution, conception et déploiement d'un tableau de bord, renforcement de la qualité du dialogue contractuel. Dans ce contexte, le MESR a créé une plateforme commune d'information et d'échanges de bonnes pratiques (Whaller), accessible à tous. Afin d'accompagner utilement cette démarche et de bénéficier collectivement d'un partage d'expériences avec ceux qui ont

déjà eu l'occasion d'en produire un, le ministère s'appuiera sur un réseau de référents en charge de ce chantier dans les établissements dont il assurera l'animation, en lien avec les conférences des chefs d'établissement pour les universités et les écoles.

Élaborés de manière libre et autonome par les établissements s'agissant des objectifs qu'ils se donnent et des chantiers qu'ils programment pour y répondre, les schémas directeurs devront néanmoins comprendre des parties obligatoires.

La raison ? Que chacun puisse apporter sa contribution attendue à la tenue des engagements pris par la France, dans le cadre des accords internationaux sur les objectifs de développement durable, le climat ou la biodiversité, mais aussi à l'échelle de l'Union européenne dans le cadre du « pacte vert ».

Ces composantes obligatoires concernent trois domaines :

- la décarbonation des activités avec la réduction ciblée de l'empreinte carbone et énergétique des établissements (avec des objectifs quantifiés) ;
- la sobriété énergétique avec la réduction de la consommation d'énergie ;
- l'impact environnemental du fonctionnement courant avec la gestion durable de la biodiversité et la préservation du vivant.

Sur ces trois sujets, les établissements et les organismes devront proposer des mesures ciblées. *« Le niveau de ces objectifs fera l'objet d'un dialogue particulier entre le ministère et chaque opérateur, en tenant compte des efforts déjà consentis et des effets attendus des mesures de réduction proposées »*, souligne Michel Eddi. Aux établissements, désormais, de s'emparer de l'outil !



Le label DD&RS

Le dispositif de labellisation, dit Label DD&RS (Développement Durable et Responsabilité Sociétale), de l'enseignement supérieur a été créé en 2015.

Délivré par le Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale et du développement durable dans l'Enseignement Supérieur (Cirses), il est le fruit du travail collectif d'une dizaine d'universités et de grandes écoles, de la Conférence des Grandes Écoles (CGE), de la Conférence des Présidents d'Université (CPU, devenue France Universités), du ministère en charge de développement durable, du ministère en charge de l'enseignement supérieur et du Réseau des étudiants pour une société écologique et solidaire (RESES). Ce label permet de valoriser nationalement et internationalement les démarches de développement durable et de responsabilité sociétale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche français. *« Il permet également aux établissements de monter en compétences au sein d'un collectif d'établissements engagés par leur participation au comité de labellisation ainsi qu'aux audits des établissements candidats »*, rappelle Valérie Le Chenadec, co-présidente du label et directrice de la transition écologique et sociétale à l'université Paul-Valéry Montpellier 3. Le Label DD&RS se base sur un référentiel national commun existant depuis 2009. Il couvre les 17 objectifs de développement durable (ODD) définis au niveau international. Il se structure en cinq axes, issus du référentiel DD&RSE, balayant l'ensemble des champs du développement durable : stratégie et gouvernance, enseignement et formation, recherche et innovation, environnement, politique sociale.



Une transition climatique qui nécessite des collaborations transversales, locales et nationales

La transformation écologique que met en place la communauté de l'ESR ne sera efficace que si les collaborations inter-métiers et inter-établissements sont optimales et que la communication entre les acteurs nationaux et locaux fonctionne de manière fluide.

Les multiples acteurs et participants aux journées de Poitiers en ont tous convenu. La transition climatique est une problématique, un défi qui transcende les frontières des seuls établissements. « *Le sujet de la transition écologique pour un développement soutenable est pleinement inter et pluridisciplinaire* », souligne Sébastien Chevalier, chef du service de la coordination des stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche (DGESIP/DGRI). « *Toutes les disciplines ou presque sont concernées, tant au niveau de la formation que de la recherche. Idem pour les métiers à l'échelle d'un établissement, que ce soient les enseignants, les chercheurs mais également les personnels supports aux activités et à l'administration de l'établissement comme les achats, les pôles en charge du patrimoine et de l'immobilier, les services en charge des missions et déplacements, les associations étudiantes et de personnels.* »

Les échanges inter-établissements correspondent donc à des échanges de bonnes pratiques, des partages d'expérience, notamment sur la construction des schémas directeurs DDRSE ou sur l'obtention du label DDRS,... La conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI) s'est emparée du sujet en créant un groupe de travail autour du schéma directeur DDRSE dans lequel une quinzaine d'écoles d'ingénieurs mutualise et partage leurs expériences respectives. « *Grâce à ce groupe de travail, nous allons pouvoir apporter des éléments concrets à nos écoles membres, en cours de réflexion sur ce document, sous la forme d'un livrable* », explique Carole Deumié, directrice de Centrale Méditerranée et présidente de la commission transition écologique et sociétale de la CDEFI. Véritables maîtres d'œuvres de la gouvernance des établissements de l'ESR, les directeurs généraux des services, de leur côté, se sentent prêts et outillés intellectuellement pour favoriser la coopération entre les métiers au sein des établissements. « *Nous allons renforcer l'approche 360 et transversale qui est la nôtre au quotidien pour mutualiser les nouvelles pratiques, en étroite collaboration avec les présidents (es) d'université* » assure Valérie Gibert, présidente de l'association des directeurs généraux des services (ADGS), elle-même DGS de l'université de Strasbourg. Président de l'université Clermont Auvergne (UCA)



Sébastien Chevalier, Carole Deumié, Virginie Laval, Anne Roy et Charles Torossian

et président de la commission Transition écologique et sociétale de France Universités, Mathias Bernard estime, de son côté, qu'il faut repenser la gouvernance des établissements de manière systémique au service de la transition écologique. « *L'ensemble de nos métiers sont impactés. L'ensemble de nos collaborateurs doivent être à la hauteur de ces enjeux. Autrefois, c'était la direction de l'immobilier qui était en première ligne sur ces sujets, notamment pour gérer la décarbonation des établissements. Aujourd'hui, les achats, la DRH, le budget sont également en première ligne* », assure-t-il.

Quoiqu'il en soit, les orientations nationales en faveur de la transition climatique (mise en commun des actions, apport de connaissances) demeurent indispensables, notamment dans l'harmonisation des contenus au niveau territorial et dans l'échange des bonnes pratiques. « *Les propositions nationales ne peuvent être réalisées sans les prises en compte des attentes des territoires. Chacun d'entre eux est différent et n'a pas les mêmes besoins. Les discussions*



nationales permettent de faire remonter ces spécificités. La communication entre le niveau national et territorial doit donc être constante et le discours doit être ouvert et libre » estime Carole Deumié. Chacun des acteurs de l'ESR en est conscient, le rôle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) est de porter et d'incarner une stratégie à l'échelle nationale, au bénéfice des établissements et desdits acteurs. À travers le plan Climat-Biodiversité, le MESR délivre les grandes lignes de ce que doit représenter la TEDS (transition écologique pour un développement soutenable) et ses enjeux pour un établissement, ce dernier devant ensuite traduire cette stratégie à travers

son schéma directeur DDRSE, son pilotage, sa vision politique et stratégique. « Ces schémas devront prendre en considération les écosystèmes territoriaux car chaque établissement s'adapte, s'inscrit, se fonde dans un territoire, analyse Sébastien Chevalier. La taille de ce territoire peut varier d'un lieu à l'autre. Ce peut être une ville, une communauté de commune ou un département s'agissant des sites universitaires qui sont des « antennes » des universités. Idem à l'échelle régionale puisque les grandes régions animent souvent le réseau des acteurs de la TEDS à cette échelle ». Bref, la coopération représente l'alpha et l'oméga d'une transition écologique réussie !





Les équipes organisatrices de l'Amue ; de bas en haut et de gauche à droite : Odile Demazy, Nathalie Timores, Nathalie Combes, Simon Larger, Serge Bourguine, David Rongeat.

L'Agence de mutualisation des universités et établissements d'enseignement supérieur ou de recherche est un Groupement d'Intérêt Public qui organise la coopération entre ses membres et sert de support à leurs actions communes en vue d'améliorer la qualité de leur gestion. L'Agence met à la disposition de ses adhérents des solutions informatiques et un ensemble d'actions d'accompagnement portant sur les fonctions supports et soutien des établissements.

Le département développement et accompagnement des compétences, représenté ici aux côtés de Simon Larger, directeur de l'Agence, déploie une offre variée de services : formations portant sur les outils informatiques qu'elle diffuse et sur les métiers des fonctions supports et soutien, accompagnement sous forme de séminaire, conférence, cafés et ateliers de travail, accords-cadres portés par sa centrale d'achats.

Serge Bourguine, Nathalie Combes, Odile Demazy et Nathalie Timores ont copiloté avec les équipes de l'IH2EF, les journées inter-métiers de novembre 2023.



Les équipes organisatrices de l'IH2EF : de gauche à droite Ellen Cordier, Thierry Morin, Cécile Pires, Sandrine Etourneau.

L'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation est un service à compétence nationale rattaché au secrétariat général du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. La mission de l'IH2EF est de sensibiliser et de former aux questions d'éducation et d'enseignement supérieur. Le public visé est constitué de cadres occupant des emplois de direction, d'administration et d'emploi de haut encadrement dans le scolaire et le supérieur.

Le département des cycles métiers accompagne les transitions professionnelles pour mettre en œuvre les évolutions majeurs des métiers de l'encadrement à travers trois objectifs ; l'application des politiques publiques à travers les responsabilités managériales, le pilotage pédagogique au service des priorités ministérielles, l'incarnation des valeurs du service public par ses personnels d'encadrement.



Rendez-vous à l'IH2EF du **25 au 27 septembre 2024**, pour de nouvelles journées d'étude inter-métiers de l'ESR sur le thème « **Développement soutenable et transformation de l'ESR : comment mettre en œuvre une politique globale ?** »



*L'IH2EF et l'Amue remercient leurs partenaires
pour leur contribution*



Direction générale
de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle



Crédit photo : Nathalie Combes - Rédaction : Eric Delon, News Tank.



CONTACTS

Ellen CORDIER

Experte – Responsable de cycles de formation
Département des cycles métiers
ellen.cordier@education.gouv.fr

Nathalie TIMORES

Chargée de domaine patrimoine immobilier
et développement durable
nathalie.timores@amue.fr

IH2EF

Institut des hautes études de l'éducation et de la formation
Téléport 2 - Boulevard des Frères Lumière
CS 72000 - 86963 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL Cedex
Tél. 05 49 49 25 00
<http://www.ih2ef.gouv.fr>

AMUE

Agence de mutualisation des universités et des établissements
d'enseignement supérieur ou de recherche et de support
à l'enseignement supérieur ou à la recherche
2 rue Albert Einstein, 75013 PARIS - France
<http://www.amue.fr>

